

# La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

## Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Le jubilé sacerdotal de Mgr l'archevêque. — V Correspondance romaine. — VI Ordination. — VII Le nouveau secrétaire d'Etat. — VIII Les morts. — IX Aux Prières. — X Une Ode de Thomas Moore.

### ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 23 novembre

Avent et S. André.

### ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 22 novembre

*En-dehors du diocèse de Valleyfield :*

Fête de Ste Cécile, *double* ; mém. du XXIVe dim. ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — IIes vêpres, de Ste Cécile ; à partir du capitule de S. Clément (*du 23*) ; mém. 1o de Ste Cécile, 2o du dim., 3o de Ste Félicité.

*Diocèse de Valleyfield :*

Fête de STE CÉCILE, *1e cl.* ; mém. du XXIVe dim. ; dernier Ev. du dim. — Aux IIes vêpres, mém. de S. Clément (*du 23*) et du dim.

### SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 29 novembre

Le 1er dimanche de l'Avent, on ne peut faire aucune fête de 1e cl. ni par conséquent de solennité.

J. S.

## LE JUBILÉ SACERDOTAL

**De Mgr l'archevêque**

AU CLERGÉ, AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES ET AUX FIDÈLES  
DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL

Nos très chers frères,

**L**E vingt-un décembre prochain est le vingt-cinquième anniversaire de l'ordination sacerdotale de Monseigneur notre archevêque.

Un pareil jour ne doit pas passer inaperçu dans le diocèse. Tous, communautés religieuses, clergé et fidèles doivent s'associer à la joie de cet heureux événement.

Nous avons pensé à faire une démonstration digne d'un tel anniversaire ; et un comité devait être chargé de l'organisation de la fête.

Mgr l'archevêque, à qui nous avons fait part de nos intentions, nous a exprimé la volonté de célébrer de la manière la plus simple son jubilé sacerdotal. Sa Grandeur désire que ce jour soit entièrement consacré à la prière et à l'action de grâces.

Une messe pontificale à la cathédrale, un dîner de famille à l'archevêché pour les membres du clergé, voilà tout le programme auquel le jubilaire a voulu donner son assentiment.

Ce désir, nous devons le respecter. Il n'y aura donc point de banquet public, ni rien autre chose qui puisse enlever à la fête son caractère essentiellement religieux et intime.

Le jour où tombe ce vingt-cinquième anniversaire se trouvant très rapproché de la cérémonie de l'ordination et de la fête de Noël, on a pensé d'en devancer la célébration au 15 décembre.

Le 8 décembre au soir, Monseigneur commencera sa retraite avec les prêtres de l'archevêché.

Le 15 décembre, à 10 heures, aura lieu la messe d'action de grâces à la cathédrale. Le clergé, les communautés religieuses et les fidèles y sont cordialement invités.

Monseigneur serait heureux que dans chaque famille on récitât ce même jour le chapelet à ses intentions et que l'on entendit la messe, si on pouvait le faire facilement.

Il serait convenable aussi, ce nous semble, d'offrir à notre archevêque un souvenir, qui serait le gage de notre attachement filial et de notre profonde gratitude.

Mais Monseigneur prie instamment ses prêtres, ses communautés et tous ses diocésains de ne lui offrir aucun cadeau personnel. Sa Grandeur, à l'occasion de son jubilé, pense particulièrement aux pauvres, qui doivent être la partie choisie de son troupeau. C'est vers eux qu'il voudrait voir se diriger la générosité de ses diocésains.

Une œuvre qui tient particulièrement au cœur de Sa Grandeur, c'est, on le sait, l'hôpital des incurables. Cet hôpital a comblé une grande lacune au milieu de notre population.

Ouvert depuis quelques mois seulement, il abrite déjà un bon nombre d'infirmes et de malades, qui auraient pu difficilement trouver ailleurs le séjour qui leur convient.

Mais personne n'ignore que cet hôpital a coûté bien cher et qu'il n'a pas d'autres ressources que celles de la charité.

Aussi Monseigneur nous a-t-il confié qu'il serait heureux de donner à cette institution de bienfaisance, tout ce qui lui serait offert à l'occasion de son jubilé sacerdotal.

Bien des cœurs seront touchés de cette généreuse pensée ; et il nous sera possible, croyons-nous, d'offrir, comme cadeau de fête, au fondateur de l'hôpital des incurables, les moyens de consolider une œuvre dont l'importance ne saurait être mise en doute.

Le concours de tous assurera le succès de la souscription que nous voulons organiser, sans qu'il soit nécessaire à chacun de donner beaucoup.

Nous recevrons nous-même à l'archevêché les aumônes destinées à cette fin.

L'offrande en sera faite au vénéré prélat, le jour de la célébration de son vingt-cinquième anniversaire de sacerdoce.

Nous faisons des vœux, pour que ce joyeux anniversaire soit un jour de bénédictions célestes pour tout le diocèse, dont nous sommes l'humble et dévoué serviteur.

Z. RACICOT, vicaire général.

Archevêché de Montréal. — 4 novembre 1903.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 22 octobre 1903.

**L**E Souverain-Pontife vient de désigner son futur secrétaire d'Etat. Une note, publiée il y a trois jours dans l'*Osservatore Romano*, annonçait que dans le prochain Consistoire Mgr Merry del Val, actuellement pro-secrétaire d'Etat, serait nommé cardinal et secrétaire d'Etat. Je n'ai point à faire l'historique du jeune prélat qui, à l'âge de trente-huit ans, est élevé aux honneurs de la pourpre et à la charge la plus importante du Sacré-Collège. Les Canadiens se rappellent sa mission extraordinaire dans leur pays, en 1897, et gardent encore le souvenir de ses précieuses et belles qualités. Cette mission fut le commencement de sa carrière ecclésiastique. Il reçut alors le titre de prélat de la maison de Sa Sainteté ; quelque temps après, en 1900, il était nommé président de l'Académie des Nobles ecclésiastiques et archevêque de Nicée.

— Voici au sujet de cette dernière nomination une anecdote peu connue et qui vaudra mieux qu'une biographie ; elle montre, en effet, le jeune prélat d'autant plus digne des honneurs ecclésiastiques qu'il

sa modestie les éloignait de lui, davantage. Quand Léon XIII le nomma président de l'Académie ecclésiastique, lui ouvrant ainsi ce que l'on appelle la carrière, Mgr Merry del Val accepta à contre-cœur cette charge. Il aurait voulu conserver sa liberté, pour pouvoir suivre les inspirations de son cœur qui le portaient vers la vie religieuse. Mais le pape parlait. Sa volonté était l'expression de la volonté divine : le prélat donna son consentement, ne faisant que la difficulté de son jeune âge et de son peu de préparation à cette présidence. Le pape ajoutant qu'il le nommerait archevêque, Mgr Merry del Val le pria de n'en rien faire. « J'accepte la présidence parce que c'est une charge ; que Votre Sainteté me permette de refuser la dignité archiépiscopale parce qu'elle est un honneur. » Léon XIII ne répondit rien. Mais, à quelques jours de là, il faisait appeler l'ambassadeur d'Espagne, M. Merry del Val, père du prélat. Introduit en sa présence, l'ambassadeur remarqua sur la figure du Souverain-Pontife un air sévère qu'il ne lui connaissait point. Interdit, il se demandait en quoi il avait pu déplaire à Sa Sainteté, quand le pape lui dit d'un air sérieux : « Excellence, je vous ai fait appeler parce que je suis mécontent de votre fils qui refuse d'exécuter mes ordres ». L'ambassadeur, en entendant ce reproche qu'il était loin de soupçonner, répondit au Souverain-Pontife qu'il se demandait en quoi son fils avait pu lui désobéir ; ce devait être certainement contre sa volonté et ses intentions, car il pouvait assurer le Très-Saint-Père qu'il n'avait pas de sujet plus attaché au Saint-Siège et à sa personne que le camérier secret Merry del Val. Léon XIII voyant la confusion de l'ambassadeur changea immédiatement d'attitude et, avec un sourire qui éclaira subitement sa physionomie, si sérieuse quelques instants auparavant, répondit : « Ne vous inquiétez pas, Monsieur l'ambassadeur ; je veux faire votre fils archevêque et sa modestie lui fait refuser cet honneur. Je compte que votre autorité le lui fera accepter. » Bien entendu, M. Merry del Val le promit ; et ce fut certainement pour son cœur de père une douce consolation de voir que son fils refusait non point de travailler pour l'Eglise, mais d'être honoré par elle.



— Cette anecdote, en effet, peint un homme. Elle nous montre que Mgr Merry del Val n'a point cherché à faire sa carrière. Au contraire, il a fait tous les efforts compatibles avec l'obéissance pour l'écartier ; et dans cette lutte entre son humilité et la volonté du pape, cette dernière l'a emporté. Le cardinal Merry del Val sera ce qu'a été le prélat, et l'archevêque de Nicée tracera sa voie au secrétaire d'Etat.

— On a été étonné à Rome de cette nomination, moins à cause du jeune âge du prélat, car tous lui reconnaissent une maturité de jugement qui est le propre de cinquante ans ; mais parce qu'il était étranger. C'est vrai ; Mgr Merry del Val rompt avec la tradition qui n'a jamais eu que des secrétaires d'Etat italiens. On peut toutefois observer que l'Eglise, si elle est romaine, est aussi catholique ; et qu'il n'est pas étonnant que Pie X ait voulu dans cette nomination mettre en évidence cette seconde note plutôt que la première. D'ailleurs si Mgr Merry del Val est espagnol par sa nationalité, anglais par sa naissance et par son éducation, il est bien italien par son éducation ecclésiastique. Il a commencé sa carrière à l'Académie des Nobles, et c'est de cette académie qu'il monte aux premiers degrés de la hiérarchie.

— Mais il n'y a pas lieu de s'étonner de voir le jeune prélat préféré aux cardinaux dans cette charge importante. Certes, il ne manquait pas d'éminentissimes cardinaux qui l'auraient remplie avec honneur et auraient donné à Pie X le service de leur force et de leur expérience, pour gouverner la barque de Pierre confiée maintenant à ses soins. Remarquons cependant que les mêmes cardinaux qui ont porté le cardinal Sarto sur le siège pontifical ont nommé, eux-mêmes, dans la première congrégation cardinalice, Mgr Merry del Val comme secrétaire du Sacré-Collège et faisant les fonctions, pendant la vacance, du secrétaire d'Etat. Ils l'ont préféré à d'autres prélats plus vieux que lui dans la carrière, plus expérimentés dans les affaires, plus habitués au maniement des diverses questions qui intéres-

sent la vie sociale de l'Eglise. Or ce vote des cardinaux était une indication dont Pie X pouvait à bon droit tenir compte. Et la nomination de Mgr Merry del Val est encore un acte de déférence vis-à-vis du Sacré-Collège qui avait ainsi par avance, indiqué le candidat à cette charge importante.

— L'opinion de la presse est favorable, dans son ensemble, à cette nomination. Bien que cet accord soit chose absolument de second ordre, car on ne peut point dire d'elle *Vox populi, Vox Dei* ; toutefois il est consolant de voir que la sagesse pontificale brille encore dans cette nomination d'un assez vif éclat, pour se faire connaître et respecter par ceux-là même qui ne jugent en général les affaires de l'Eglise que suivant les calculs de leurs passions ou la conviction de leurs intérêts.

Rome, le 28 octobre 1903.

— La situation commence à s'éclaircir et on sait maintenant à peu près à quoi s'en tenir pour le prochain Consistoire. Nous aurons plusieurs cardinaux, entr'autres Mgr Callegari, évêque de Padoue, avec lequel le pape actuel est lié depuis de longues années d'une vive amitié. Il ne faut point oublier que Mgr Callegari, étant évêque de Trévise (1880-1882) y eut pour chancelier le chanoine Sarto. Frappé des qualités éminentes de ce prêtre, il le proposa au cardinal Parocchi pour l'élever à l'épiscopat, et en suite de cette recommandation l'abbé Sarto devint évêque de Mantoue. De plus, quand le patriarcat de Venise devint vacant en 1884 par la mort du cardinal Agostini, l'offre de ce siège fut faite à Mgr Callegari, qui refusa et insista pour y faire nommer l'évêque de Mantoue, Mgr Sarto ; ce qu'accorda Léon XIII. Ce chapeau de cardinal qu'il refusa alors, lui est donné aujourd'hui par celui-là même au profit duquel il ne l'avait point accepté. Ces motifs expliquent le choix du Souverain-Pontife et la hâte avec laquelle Pie X a voulu témoigner au très digne prélat de Mantoue sa grande et profonde estime en même temps que sa reconnaissance. Mgr Callegari a vingt-trois ans d'épis-

copat, il a la confiance de tout son diocèse et celle de tous les prélats qui l'entourent. Bien que simple évêque, il a dans toute la Vénétie une influence considérable qui dépassait même, on peut le dire, celle du cardinal Sarto, son métropolitain. Aussi tout le monde applaudira à ce choix ; et si la Vénétie a perdu un cardinal, elle en acquiert un autre que l'on ne pouvait choisir plus digne et plus méritant.

— Je n'ai pas à parler de l'élévation au cardinalat de Mgr Merry del Val, la dernière correspondance étant assez longue sur ce sujet. Il faut seulement savoir qu'il n'est pas encore secrétaire d'Etat ; ce titre n'étant donné, suivant l'usage, qu'à une personne revêtue de la dignité cardinalice. C'est donc après la remise du chapeau que le Souverain-Pontife nommera officiellement le secrétaire d'Etat. En ce moment, Mgr Merry del Val a pris son logement dans les salles Borgia ; mais on prépare pour lui l'appartement qui se trouve en-dessous de ceux du Souverain-Pontife, au premier étage de la cour Saint-Damase.

— Une autre nomination qui n'est pas encore officielle, mais que l'on donne comme certaine, est celle de Mgr Folchi — qui serait nommé secrétaire du Sacré-Collège, poste qui n'a pas eu de titulaire depuis la mort de Mgr Volpini, nommé pendant la maladie de Léon XIII et qui mourut trois jours après. Cette nomination fait l'objet de nombreuses conversations. Sous Léon XIII, Mgr Folchi était chargé de l'administration des fonds du Saint-Siège, et avait été réservé cardinal *in petto*. Mais (il serait trop long de faire l'historique de l'affaire) les fonds dont Mgr Folchi avait l'administration, sous le contrôle et la surveillance immédiate du Souverain-Pontife, baissèrent rapidement. Il y eut des liquidations désastreuses. Bref le Saint-Siège perdit un nombre respectable de millions. Quand une catastrophe se produit, l'esprit humain veut toujours chercher le bouc émissaire pour le charger de tous les péchés d'Israël. Peu importe qu'il tombe juste ou non, il demande une victime. Dans l'espèce, la



victime désignée fut Mgr Folchi. Les journaux s'étaient emparés de l'incident et l'avaient grossi au gré de leurs passions ou de leur intérêt. Cette attitude de la presse força Mgr Folchi à publier dans *l'Éclair* un mémoire justificatif, où il mettait à néant les calomnies répandues contre lui et montrait où on devait chercher les responsabilités. Ce mémoire, supérieurement fait, bien que le sujet fut difficile en lui-même, délicat par les personnes qu'il mettait forcément en jeu, produisit un grand effet moral à Rome. Les cardinaux en furent vivement frappés et un retour se produisit en faveur du prélat. Maintenant le souvenir de ces incidents lointains s'est effacé ; et la justification de Mgr Folchi, sortant des nuages qui avaient cherché à l'obscurcir, est devenue évidente. La dignité à laquelle l'appelle la confiance du Souverain-Pontife ensevelit toutes les amertumes du passé, et console le prélat d'épreuves qu'il a noblement et saintement supportées.

— Les journaux ont parlé des réparations faites dans les appartements de réception de Léon XIII, qui doivent servir à Pie X. Ces réparations ont un but sur lequel il est bon d'insister. Car, cette fois, on n'a point fait comme jadis, et elles ont eu un double caractère. Elles sont faites pour rester ; et elles ont visé à remettre ces pièces, dans l'état où elles se trouvaient à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. L'espace entre les planchers et les voûtes de l'appartement inférieur, avait été rempli de terre ; on l'a complètement déblayé et on en a extrait cent tonnes de matériaux. Cela fait, on a établi un plancher nouveau supporté par des poutrelles en fer laissant le vide au dessous. Cela assainissait l'appartement et dégageait les voûtes du poids qu'elles avaient à supporter. Les plafonds avaient été, sous Pie IX et Léon XIII, faits à l'italienne ; c'est-à-dire qu'on avait tendu une toile sur lesquelles les décorateurs avaient laissé courir leur pinceau. Le travail était riche, plaisant à l'œil, mais trop facile à se détériorer. Les architectes du Vatican ont arraché ses toiles et mises à découvert les anciens plafonds de bois à caissons, qui portaient encore des tra-

ces de la décoration qu'ils avaient reçue sous Sixte V. C'était une décoration faite en clair obscur, relevé çà et là par des touches d'or sobrement mises. On n'a pas eu de peine à reprendre le dessin, à rafraichir l'or bruni par le temps, pour avoir l'impression exacte de ce plafond, au moment où il sortait des mains des artistes de Sixte V. De plus, il y avait derrière la chambre à coucher du pape une petite pièce qui servait de cabinet de toilette, et avait été sous Paul V décorée de fresques, parmi lesquelles on voyait les portraits en pied, des saints apôtres Pierre et Paul. Ces peintures avaient été plus tard recouvertes par des tentures ; on les a mises de nouveau à jour et on a complété la décoration de cette pièce dans le style de l'époque.

— Bien que le pape n'ait peut-être pas l'intention de remplir tous les vides du Sacré-Collège ; cependant il y a encore des nominations probables, dont l'une, presque certaine, est celle de Mgr Cagiano di Azevedo, majordonne de Sa Sainteté. En tout cas, ni dans ce Consistoire, ni dans le suivant, au moins à en juger par les nouvelles d'aujourd'hui, on ne parle de pourvoir aux nominations des évêques français. Il y a en ce moment en France cinq diocèses vacants ; et on ne prévoit pas quand le gouvernement français se désistera de sa prétention de vouloir nommer les évêques, et consentira à accepter les bulles pontificales qui portent le *Nobis nominavit*.

DON ALESSANDRO.

---

## ORDINATION

---

Dimanche, le 8 novembre, à la cathédrale, par Sa Grandeur Mgr Emard, évêque de Valleyfield, ont été ordonnés :

### Tonsuré

Pour le diocèse de Saint-Boniface — Frère J.-J. Purcell, de la Congrégation de Saint-Basile.

**Minoré**

*Pour le diocèse de Saint-Boniface* — Frère J.-J. Parcell, de la  
Congrégation de Saint-Basile.

**Sous-diacres**

- Pour le diocèse de Hamilton* — M. T.-L. Ferguson ;  
*Pour le diocèse de Kingston* — M. J.-A. Meehan ;  
*Pour le diocèse de London* — M. F.-X. Laurendeau ;  
*Pour le diocèse de Nesqually* — M. D. Daly ;  
*Pour le diocèse de Nicolet* — M. R.-J. Richard ;  
*Pour le diocèse de Pembroke* — M. J. Kimpton ;  
*Pour le diocèse de Providence* — MM. H. Messier, W.-J. Phelan ;  
*Pour le diocèse de Springfield* — M. G.-S. McGourty.

**Diacres**

*Pour la Congrégation des Pères de Sainte-Croix* — Frères R.-H.  
Fitz-Henry, E. Laurin, P. Vanier.

**LE NOUVEAU SECRETAIRE D'ETAT**

GR Merry del Val a été créé cardinal et nommé  
secrétaire d'Etat.

Mgr Raphaël Merry del Val naquit à Londres,  
le 10 octobre 1865. Il a donc trente-huit ans depuis  
quelques jours seulement. Son père, don Raphaël Merry  
del Val, était ambassadeur d'Espagne auprès du Saint-  
Siège. Il descendait d'une ancienne et noble famille  
irlandaise.

Courte encore, l'existence du nouveau secrétaire d'Etat fut admirablement remplie. Après de brillantes études poursuivies en Angleterre et en Belgique, Mgr Merry del Val entra dans les Ordres et fut bientôt appelé à faire partie de l'entourage immédiat du Souverain-Pontife.

Dans ce poste de choix, le jeune prélat acquit à la cour pontificale une situation toute particulière, par sa parfaite bonne grâce et sa simplicité qui le faisait hautement apprécier de tous, et surtout par sa vie exemplaire, sa rare piété et un zèle religieux qui lui valaient l'estime et l'admiration du monde ecclésiastique.

En 1897, Mgr Merry del Val fut délégué au Canada pour régler la question des écoles du Manitoba ; quelques années plus tard, il fut nommé président de l'Académie des nobles ecclésiastiques et archevêque de Nicée. En 1902, le distingué prélat reçut la mission de représenter le Saint-Père au couronnement du roi Edouard VII, qui le combla de prévenances. Enfin, au mois de juillet dernier, les cardinaux l'appelaient à la charge de secrétaire du Conclave.

Mgr Merry del Val est plutôt grand, d'une distinction et d'une affabilité parfaites ; il parle couramment le français, l'espagnol, l'anglais, l'italien et l'allemand. Il s'est fort occupé, avant l'heure où il a été pris dans l'administration des suprêmes affaires de l'Eglise, des œuvres de préservation de la jeunesse fondées à Rome.

Le nouveau secrétaire d'Etat apporte à ses nouvelles fonctions un tel passé de dévouement, d'intelligence et de succès, que nous ne pouvons que nous réjouir grandement du bien que sa promotion assure à la chrétienté.

---

## LES MORTS

*Adhuc loquuntur.*

Ils parlent encore.

**L**ORSQUE, chaque année, en novembre, vous, les vivants, vous passez, silencieux et graves, à travers les allées des cimetières ; lorsque vous vous penchez vers les tombes des vôtres pour vous agenouiller, pour déposer vos chrysanthèmes ou planter vos perce-neige, prêtez donc l'oreille, écoutez les voix qui montent jusqu'à vous des profondeurs.

Ah ! si, en vous courbant sur la cendre de vos morts, vous n'entendez que le bruit des feuilles jaunes entraînées par la bise d'automne, ou le murmure de l'insecte qui vole, ou le chant plaintif des derniers oiseaux ; si, n'ayant foi qu'à l'oreille grossière du corps, vous croyez que le silence du tombeau est un vrai silence, et si ce silence vous effraie ; si vous croyez que la région des sépulcres est le royaume du néant et que les morts ne parlent plus, oh ! je vous plains !

*Adhuc loquuntur* : Ils parlent encore, les morts !

D'autres, avant vous, se sont penchés sur les tombes et leurs âmes, pénétrant le silence matériel des cimetières, ont su entendre la voix des morts. Ils ont écouté ces grandes voix, les voix des générations disparues qui se survivent dans leurs œuvres : la voix des prêtres qui ont fondé et sauvé les peuples, la voix des chefs qui ont organisé les sociétés, la voix des savants qui ont expliqué le monde, la voix de tous nos ancêtres. Grâce à elles, nous avons notre Eglise et notre Credo, nos patries et nos drapeaux, notre civilisation et notre vie moderne. Ce sont les morts — ces morts silencieux — qui gou-



vernent encore les vivants. Ils parlent, ils commandent toujours, ces disparus. Notre présent n'est pas fait de nos sueurs, mais de leurs sueurs. Si leur voix se taisait, nous serions épouvantés du silence et du vide dans lequel nous rentrerions. Mais aucune révolution ne peut étouffer la voix des aïeux qui sont morts, et cette voix sera toujours plus puissante que celle des générations vivantes.

Ils vous parle donc encore ; et lorsque vous vous penchez sur les tombes, c'est tout le passé qui monte vers vous.

Mais, ô vivants qui faites au cimetière le pèlerinage de novembre, si vous avez le bonheur d'être chrétiens, vous entendez, quand vous vous penchez sur les tombes, des voix plus profondes et plus éloquentes qui viennent de tous les points de l'éternité — car le sépulcre s'ouvre sur l'éternité.

Vous entendez les voix terribles des damnés, de ces malheureux privés d'amour qui se sont livrés au schisme éternel et qui ne verront jamais Dieu. Ecoutez les damnés ! ils vous parleront du Juge qui les a touchés et vous apprendront un effroyable catéchisme.

Vous entendez les voix douces et angéliques des innombrables élus, de ceux qui sont déjà établis dans la terre des vivants et qui voient Dieu. Ecoutez-les, ces voix et leur souriant catéchisme ; elles vous guideront au chemin des Béatitudes. Ecoutez-les !

Vous entendez aussi les voix suppliantes et douloureuses de ceux qui ont été retenus à la porte de la vie et qui, là, attendent tristement. Elles font monter vers vous le *De Profundis* de la douleur, l'appel aux âmes qui combattent et méritent. Parmi ces voix, reconnaissez donc les voix connues, les voix des vôtres. Vous étiez bien souvent passé sur ces tombes et vous n'aviez pas entendu ! Vous

savez maintenant où sont ceux que vous pleurez : ils sont en lieu d'expiation où ils crient vers vous. Ecoutez ces voix d'outre-tombe !

Et toutes ces voix, celles des damnés, celles des élus d'aujourd'hui ou de demain, s'unissent pour vous dire que les morts ne sont pas morts, qu'ils ont quitté la terre et non la vie, qu'ils ont échangé la vie du temps pour celle de l'éternité ; qu'ils sont arrivés au terme. Elles s'unissent pour vous dire que cette vie est l'épreuve, le soir des semailles pénibles, qu'il faut bien vivre et semer péniblement le bon grain qui germera aux éternelles moissons.

O pèlerins de novembre, ne dites donc plus que les cimetières sont les champs du silence et du néant. Mais penchez-vous parfois sur les tombes : écoutez les voix des morts, qui parlent toujours, et méditez les grandes choses que vous révèlent les sépulcres !

---

L. J. m.

### AUX PRIERES

---

Frère Jean-Pierre Candes, des clercs de Saint-Viateur, décédé à Aerschott, Belgique.

Sœur Saint-Jean-Baptiste, née Marie-Françoise Racette, des Sœurs de Miséricorde, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Francesca, née Catherine McCauley, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Schenectady, N. Y.

Sœur Marie des Anges, née Marie-Eulalie Cousineau, des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, décédée à Saint-Laurent.

Sœur Marie de la Paix, née Lætitia Labrecque, religieuse choriste, des religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Genoveffa, née Mary-Frances McInnis, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Oakland, Californie.

M. Albert Brosseau, décédé à Laprairie.

Mme Constant Giroux, décédée à Montréal.

---

## UNE ODE DE THOMAS MOORE

—  
TRADUCTION  
—

Les douces choses vous nous dites  
Sur l'amour, la joie et l'espoir,  
O voix du ciel, ô voix bénites,  
Cloches du soir, cloches du soir.

Parfois aussi s'en vont vos charmes,  
Vous avez le triste pouvoir  
De nous faire verser des larmes,  
Cloches du soir, cloches du soir.

Mais que m'importe deuil ou fête,  
Qu'importe le tourbillon noir,  
Puisqu'en un jour la vie est faite,  
Cloches du soir, cloches du soir.

Le mieux est de marcher sans trêve,  
Le long du chemin du devoir.  
Jusqu'à la fin de notre rêve,  
Cloches du soir, cloches du soir.

J. LELEU.